

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT (AMI)

Fonds de contrepartie compétitif 2.0 du projet MOVE-ProCVA

Le projet de Promotion des Chaînes de Valeur Agricoles au Burkina Faso (MOVE-ProCVA) co-financé par l'Allemagne et l'Union Européenne lance un avis à manifestation d'intérêt pour le Fonds de contrepartie compétitif 2.0. Le fonds de contrepartie compétitif 2.0 est un mécanisme d'investissement pour engager des partenaires du secteur privé à co-investir dans des activités qui renforcent les chaînes de valeur du riz et du maïs au Burkina Faso. Les partenaires potentiels sont invités à postuler, soit individuellement, soit en tant que consortium. Veuillez consulter les directives sur le Fonds de contrepartie compétitif 2.0 pour de plus amples informations sur l'appui disponible, les critères d'éligibilité et le processus de candidature à travers le site web du projet : <https://procva-giz.org/>.

Les principaux groupes cibles du fonds sont les organisations du secteur privé (toutefois, les organisations du secteur public et les organisations non gouvernementales peuvent faire une demande dans le cadre d'un consortium) et doivent avoir un grand intérêt pour l'augmentation des revenus des producteurs de riz ou de maïs par le biais de :

- L'augmentation de la productivité et de la qualité du paddy, du maïs et des cultures associées ;
- L'amélioration de l'efficacité de l'approvisionnement en riz local et du maïs, de sa transformation et de son marketing ;
- L'amélioration de la commercialisation du riz ou du maïs et de leurs sous-produits.

Cet appel du Fonds de contrepartie compétitif 2.0 est axé sur les interventions le long des chaînes de valeur.

Veuillez noter qu'il s'agit d'une procédure de candidature en plusieurs étapes et que toutes les propositions seront examinées en même temps. Dans un premier temps, tou(te)s les candidat(e)s doivent soumettre une note conceptuelle (modèle fourni et téléchargeable sur le site <https://procva-giz.org/>) et, pour tou(te)s les candidat(e)s faisant partie d'un consortium, une lettre d'intention (modèle fourni et téléchargeable en utilisant le lien ci-dessus) signée par tous les membres.

Tou(te)s les candidat(e)s doivent postuler en soumettant leurs documents à l'adresse électronique : move-procva@giz.de. Tous les documents requis doivent être soumis au plus tard le 24 août. Les demandes reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte dans le traitement des candidatures au Fonds de contrepartie compétitif 2.0.

Si vous avez des questions concernant le Fonds de contrepartie compétitif 2.0 ou le processus de candidature, veuillez contacter l'équipe MOVE-ProCVA directement à l'adresse électronique : move-procva@giz.de.